

**AVIS DE CRÉATION**  
**DE TITRE DE PROPRIÉTÉ**  
**COMMUNE DE CARGESE**

**Date de l'acte : 13 mars 2023**

Suivant acte reçu par Maître Dominique ALEXANDRE , notaire à VICO (Corse du Sud) Cours Paul Fontana, il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017, un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code civil au profit de :

1°/- Madame Monique Claude DESIRE, retraitée, demeurant à CARGESE (20130) route du Pero.  
Née à NOISY-LE-GRAND (93160), le 8 mai 1948.  
Célibataire.

2°/- Madame Christiane Germaine DESIRE, retraitée, épouse de Monsieur Bernard, Maurice, Emile DUGUET, demeurant à CARGESE (20130) route du Pero.  
Née à PARIS 18ÈME ARRONDISSEMENT (75018) le 10 avril 1946.

**DESIGNATION**

A CARGESE (CORSE-DU-SUD) 20130 Lieudit "Casarone",  
Une maison à usage d'habitation et terrain  
Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
F	1161	CASARONE	00 ha 38 a 14 ca

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

*« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession , sauf preuve contraire.*

*Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »*

L'avis de réception de la Préfecture devra être envoyée à l'adresse mail suivante : [alexandre.vico@notaires.fr](mailto:alexandre.vico@notaires.fr)

**Pour avis**  
**Maître Dominique ALEXANDRE**  
**Notaire Associé.**